

M. Percheron au ministre
Au cap de Bonne-Espérance, le 8 juillet 1772

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/118, f°331.

Un état des achats et dépenses de la corvette du Roi *le Curieux*, joint à la lettre, mais que nous ne transcrivons pas, nous fournit les informations suivantes : « Corvette du Roi *le Curieux*, commandée par M. le chevalier de la Tremblay ...séjour ... à compter du 19 mars 1772 qu'elle a mouillé dans cette baie, jusques et compris le 23 dudit qu'elle a appareillé pour France »

Au cap de Bonne-Espérance le 8 juillet 1772

N°1.

Percheron

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 12 du mois passé par le vaisseau *le Dragon* parti de la Baye False le 15 suivant. Depuis il ne m'a pas été possible de me procurer aussi promptement que je le pensais les vivres et effets nécessaires à la flûte du Roi *la Nourrice* qui avait aussi mouillé dans cette même baie le 5 dudit mois. J'ai été forcé de tout tirer par voitures du chef-lieu éloigné de plus de six lieues ; ce qui a occasionné des frais de transport considérables, mais que je n'ai pas pu éviter ni diminuer. J'expédie aujourd'hui cette flûte, et comme elle marche bien, j'espère qu'elle sera rendue promptement dans les mers d'Europe. J'en profite pour vous rendre de nouveaux comptes des objets que j'ai traités dans ma lettre ci-dessus.

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, Monseigneur, un envoi de 250.000 livres que m'avait fait M. Poivre pour acquitter en partie ce que je devais ici pour le service du Roi. J'ai délivré cette somme à différentes personnes, et les lettres de change sont envoyées en France ; je joins le bordereau de ces mêmes lettres afin de remédier à l'oubli qu'on aurait pu faire à l'Isle de France de l'envoyer par cette flûte. Cette précaution m'a paru nécessaire pour éviter les retards qu'on pourrait apporter à l'acceptation, ce qui ne manquerait pas de faire le plus grand tort au crédit du Roi ici.

Le 19 du mois dernier, la frégate du Roi *la Belle-Poule* venant d'Europe, a mouillé à Baye False pour s'y procurer quelques rafraîchissements. L'arrivée de cette frégate a été l'époque de la tranquillité des Hollandais qui avaient été alarmés des nouvelles que leurs correspondants d'Hollande leur avaient fait passer. Mais rassuré par M. Maillart, et sensibles aux soins qu'il a pris pour l'arrangement des affaires malheureuses faites par les sieurs Brayer et Amat, lui ont témoigné tout le désir qu'ils ont de lui être utile pendant son administration à l'Isle de France. La connaissance que j'ai du caractère de ces colons m'assure qu'ils ne se démentiront point, et qu'on y peut compter.

M. Maillart m'ayant donné ordre de faire délivrer aux matelots de la flûte *la Nourrice* qui se trouvaient tout nus, des hardes pour les préserver de la pluie et du froid, je l'ai fait, en apostillant sur l'état de la dépense de la flûte que cet article doit être retenu à chacun d'eux lors du désarmement du vaisseau. Je fais passer un état à M. l'Intendant du port où il doit désarmer.

Je suis, avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Percheron

* * *